

Près de 40 personnes étaient réunies mercredi 13 novembre au Centre Culturel Bonnefoy pour la **troisième édition des Rendez-vous de Grand Matabiau quais d'Oc**. Ces Rendez-vous, qui ont lieu une à deux fois par an, proposent **un temps de dialogue convivial autour du projet** entre l'équipe d'urbanistes et les habitants et usagers du quartier.

En présence des maires des quartiers concernés, la rencontre était cette fois consacrée à la **Nature en ville** et aux manières dont elle se déploiera dans le cadre du projet Grand Matabiau quais d'Oc.

L'équipe de maîtrise d'œuvre a d'abord présenté **les principes qui guident la conception en matière de paysage et de végétalisation des espaces, en lien avec les attentes citoyennes** qui ont été recueillies au fil des ateliers et rencontres de concertation.

Celles-ci s'articulent autour de 3 volets:

- **Pouvoir avoir accès à la nature et à la biodiversité partout en ville** : Favoriser la présence d'arbres et de verdure, permettre l'accueil de la biodiversité, déployer la nature dans les espaces publics ET privés...
- **Lutter contre les îlots de chaleur et s'adapter au changement climatique** : trouver des points d'eau et de fraîcheur sur le quartier, disposer d'ombrages généreux, travailler sur les revêtements de sol...
- **Proposer des usages variés et des ambiances agréables** : des espaces verts où l'on puisse se poser, se rencontrer, voire cultiver, trouver des ambiances visuelles, sonores, olfactives apaisantes...

Les pages qui suivent résument la présentation et les échanges autour de ces axes de réflexion.

### La trame verte de Grand Matabiau quais d'Oc



### Le mot des élus

**Souhayla Marty**, maire de quartier Lapujade, Bonnefoy, Périole, Marengo, La Colonne  
« *Amener plus de nature dans ce futur quartier et combattre les îlots de chaleur est un enjeu majeur pour le territoire et l'habiter en ville* »



**Cécile Dufraisse**, maire de quartier Minimes, Barrière de Paris, Ponts-Jumeaux, La Vache, Raisin, Fondeyre  
« *L'arrivée de la station de métro et la création d'un grand parc d'1 ha vont transformer le secteur du Raisin en mettant à l'honneur la nature urbaine* »



**Clément Riquet**, Maire du quartier Chalets, Saint Aubin, conseiller municipal chargé des espaces verts  
« *Le retour de la nature en ville est un enjeu de santé public : la métropole s'engage avec le Plan 100 000 arbres, et la plantation de 10 000 par an sur 10 ans* »





## 1 Favoriser l'accès à la nature et à la biodiversité

L'enjeu est, à travers le déploiement de la nature dans le quartier, de **rendre la densité plus aimable, l'habiter plus confortable**, et d'**accompagner l'apaisement des mobilités** sur le quartier en créant une boucle piétonne arborée qui connecte les axes cyclables structurants et organise le rabattement des mobilités vers la gare et les quartiers environnants.

Pour ce faire, nous nous basons sur le patrimoine du canal du Midi et les arbres existants. L'idée est de **diffuser cette ambiance végétale très boisée à travers les espaces publics et les opérations immobilières**.

Les **axes perpendiculaires au canal** seront végétalisés et arborés pour créer une ambiance verte. Des cheminements et **parcours de balade agréables** seront créés pour relier les espaces verts existants et à venir, comme le **parc du Raisin**. La conception de la **future avenue de Lyon** donnera la priorité à la végétation, avec un triple alignement d'arbres.

« Ces espaces verts pourraient-ils être un **support de pédagogie et d'éducation à l'environnement** ? »

Des **écrêteaux ou explications pédagogiques** pourraient effectivement accompagner les aménagements du parc du Raisin ou encore de l'Avenue de Lyon : cela contribuera à **redonner accès à la nature dans l'environnement urbain, notamment aux plus jeunes**.

« **Combien d'arbres seront plantés sur l'avenue de Lyon ? et sur le Faubourg Bonnefoy jusqu'à la place Bories ?** »

Le nombre précis n'est pas défini mais **entre 100 et 200 arbres seront plantés sur l'Avenue de Lyon**. Sur le Faubourg Bonnefoy, la largeur de la rue est plus contraignante et ne permettra d'implanter qu'une rangée d'arbres.

Au-delà de la quantité d'arbres, nous basons nos études sur **l'indice de canopée**, qui indique la surface de couverture procurée par la cime de arbres par rapport à la surface du quartier : nous pourrions apporter des précisions sur cet indice dans de prochaines rencontres.

« **Pourquoi ne pas proposer des murs végétalisés ?** »

Les murs végétalisés demandent de l'entretien et sont très consommateurs d'énergie, d'eau, de système d'arrosages spécifiques... c'est pourquoi nous **privilegions les plantations de pleine terre, plus pérennes**.

Les **toitures seront en revanche largement végétalisées**, permettant d'accueillir la biodiversité, de récupérer les eaux pluviales et de contribuer à l'absorption de carbone.

## 3 Diversifier les ambiances et les usages de la nature

Les essences des plantations sont encore à définir, mais l'objectif est de **créer des espaces sensoriels agréables, odorants et visuellement attrayants**. Le végétal se diffusera sur le quartier à travers un enchaînement d'espaces, tels que le parc du Raisin, la place jardinée des Magasins Généraux et l'Avenue de Lyon, qui proposeront **des ambiances et des essences différentes**.

Le jardin Lapujade par exemple proposera de retrouver la poésie des voies ferrées et de sa **nature « sauvage »**. Le futur Parc du Raisin sera quant à lui un **espace vert structurant** qui reliera deux quartiers et proposera un morceau de nature au cœur du quartier. Sur la place jardinée des Magasins Généraux, 85 arbres seront plantés dès cet automne, avec une **grande diversité d'essences locales** et dans un esprit très nature.



## 2 Lutter contre les îlots de chaleur et apporter de la fraîcheur

Guide de lecture : Les encadrés gris ci-dessous reprennent les grandes lignes présentées par l'équipe de maîtrise d'œuvre, suivis des questions / réponses. La présentation est disponible en ligne (voir page suivante).

Notre proposition consiste à **créer une trame verte continue ou "chemin de l'ombre"**, qui relie les équipements et espaces publics. Ces derniers seront conçus pour laisser place à différentes formes de végétation, avec la **plantation de plus de 700 arbres** sur l'ensemble de l'opération.

Nous travaillons également sur la **perméabilité des sols** pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales et la réduction du risque d'inondations.

Les **opérateurs des immeubles sont également encouragés à mettre en œuvre des démarches vertueuses**, telles que la végétalisation des toitures et la récupération des eaux de pluies.



« Quelle sera la **place de l'eau** dans les espaces verts (fontaines, zones humides...) ? »

A ce jour nous n'avons pas dessiné de fontaines en tant que telles dans les espaces publics.

Nous prévoyons des points d'eau pour boire, et nous réfléchissons à aménager une **pièce d'eau sur le parc du Raisin qui récupérerait les eaux pluviales des immeubles voisins**, et prendrait la forme d'une zone humide.

Dans les espaces publics les eaux pluviales sont **redirigées vers les plantations** et infiltrées par ce biais.

« **Quelles actions prévues dans la construction** pour contribuer aussi à réduire les îlots de chaleur (limitation du béton, matériaux écologiques...) ? »

Les **porteurs de projets immobiliers contribuent eux aussi à réduire les îlots de chaleur** et à lutter contre le changement climatique.

Il y a certes encore des progrès à faire, mais **le secteur immobilier a réellement évolué** sur ce point et se montre de plus en plus volontariste.

Le projet 1pulsion, avec son **procédé constructif innovant**, et celui de l'Avenue de Lyon, favorisant les **matériaux de réemploi** pour les façades, en sont des exemples.

Les documents d'urbanisme peuvent aussi contribuer à favoriser les bonnes pratiques, notamment en termes de **colorimétries à privilégier** (ndlr: favoriser les couleurs claires permet de réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain).



« Pour les revêtements de sol, **comment concilier perméabilité et « marchabilité » ?** »

Les revêtements perméables prévus sont des **pavés béton sur du sol en sable**. Sur les parties activement circulées, les pavés seront **jointés pour faciliter la circulation** y compris avec des valises, poussettes ou fauteuils roulants. Ces surfaces seront légèrement inclinées de façon à ce que l'es eau de pluie ruissellent vers les plantations environnantes.

Sur les **espaces moins fréquentés les joints seront plus larges et enherbés**, pour contribuer à la résurgence d'un sol vivant et amener une forme de douceur aux espaces publics : ces espaces nécessiteront certes de l'entretien, mais en réalité la végétation se régule en grande partie naturellement.



**Quelles sont les échéances de livraison des différents espaces de nature présentés ?**

➔ La **placette aux Magnolias** et la **place jardinée des Magasins Généraux** sont en cours de finalisation et les plantations seront visibles dès cette fin d'année.

L'**avenue de Lyon** entre en phase travaux l'année prochaine, ses aménagements (réseaux) seront donc visibles dès 2026. Le **jardin Lapujade** sera lui aussi livré pour la fin de l'année 2026

Le calendrier de réalisation du **parc du Raisin** (qui fera l'objet d'une démarche de concertation en soi) doit s'accorder avec celui du métro, il devrait donc être livré en 2028. Enfin les secteurs **Saint-Laurent et Périole** seront aménagés à partir de 2028.

**Quels sont les aménagements prévus pour les déplacements piétons et cyclables sur le secteur : réduction des circulations sur le Canal du Midi, cohabitation entre piétons et cyclistes, projet de passerelle... ?**

➔ Sur le Canal du Midi, l'enjeu est d'apaiser et d'accompagner l'évolution des mobilités : le **projet Grand Parc Canal** détaille les aménagements prévus pour rendre ces espaces plus confortables pour les piétons et cyclistes.

L'aménagement de l'Avenue de Lyon sera une étape importante de la transformation des mobilités : une **étude mobilités** est en cours centrée sur le projet Grand Matabiau et s'étendant vers le quart nord-est et va nous permettre d'affiner nos propositions. Nous intégrons d'ores et déjà la demande forte des élus comme des citoyens de limiter au maximum les conflits d'usages, ce qui se traduit par une **séparation bien lisible entre les différents flux** et une étude fine des différents carrefours.

Enfin, le principe de réaliser une **passerelle piétons et cycles** entre la rue de la Concorde et la place des Magnolias est aujourd'hui acté. Les aspects techniques ne sont pas encore définis mais ils seront partagés une fois les études lancées.



## Le mot d'Erik Loot, Garant de Concertation

Ce soir j'ai constaté une très bonne répartition du temps de parole, puisqu'un quart du temps a été consacré aux présentations sur le projet, et trois quarts aux échanges. Cela est un point positif car l'objectif d'une concertation est bien de laisser le temps au public et aux usagers de s'exprimer sur ce qu'il se passe dans leur quartier.

J'ai senti une forte implication des participants dans l'expression de leurs préoccupations, qui ont été entendues par la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

L'intérêt de la concertation est l'échange d'information : je pense que vous avez appris des choses ce soir, mais aussi que la maîtrise d'œuvre a pu, à travers ces échanges, recueillir des éléments précieux pour améliorer le projet.

**Quel est l'aménagement prévu pour l'espace public situé en bas de la copropriété es Minimes ?**

L'aménagement de cette placette est **en cours de réflexion** et fera l'objet d'une démarche de concertation spécifique. Ce travail se fera **en lien avec les ambitions** de végétalisation souhaitées pour le quartier, la programmation commerciale prévue sur l'Avenue de Lyon

**Où en est le travail mené sur le secteur Michel-Ange ? (ndlr : une démarche de concertation ad'hoc a été menée sur ce secteur en 2023)**

**La concertation a permis de travailler les intentions d'aménagement** sur ce secteur en l'intégrant dans le périmètre de réflexion de Grand Matabiau quais d'Oc.

**Quel sera le nom de la station de métro situé sur la place Boriès ?**

Elle se nommera « **Station Bonnefoy** ».

**Quelles actions sont prévues pour sécuriser la rue Chabanon et la place des Magnolias, où se sont développées des activités illitimes ?**

La mairie a connaissance de cette problématique de deal, et **des interventions sont en cours**. Pour autant il est important de **continuer à signaler les incivilités** via Allô Toulouse ou par mail, afin que nous ayons des données quantitatives pour appuyer nos états de lieux et nos demandes d'interventions auprès des forces de police municipales.

## NOTRE QUARTIER, FAISONS-LE ENSEMBLE !

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site internet du projet Grand Matabiau quais d'Oc : [www.toulouse-grandmatabiau.fr](http://www.toulouse-grandmatabiau.fr) ou en flashant le QR code ci-dessous :



**Inscrivez-vous à notre newsletter**  
et recevez les dernières actualités et invitations aux prochains événements participatifs en cliquant ici :

[Recevez toutes nos actualités](#)

Retrouvez toutes les informations  
sur les **concertations passées et en cours** en cliquant ici :

[Participez aux concertations](#)